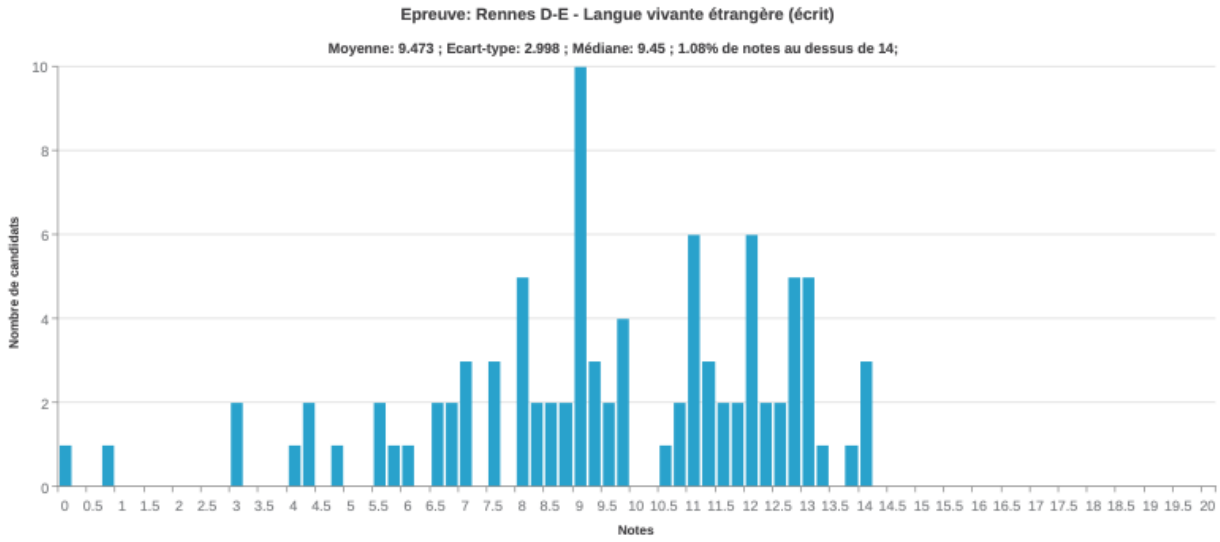
Concours D-E 2026

Rapport de jury épreuve écrite d'espagnol

I – Statistiques



II – Rapport

La session 2026 du concours a proposé aux candidats qui présentaient l'épreuve d'espagnol trois documents dont les sujets traitaient des problématiques diverses. En effet, le texte de version « Descubrir lo que las etiquetas de los alimentos no muestran », publié dans *El País* le 16 juillet 2025, abordait un questionnement sur la nourriture, notamment dans la grande distribution, et son incidence sur la santé. L'article d'où a été extrait le sujet de thème, « Les narcotrafiquants surfent sur l'imaginaire mafieux pour se construire une réputation criminelle prestigieuse » publié dans *Le Monde* le 22 novembre 2025, invitait à une réflexion sur la gestion par l'État français des trafics de drogue et de leurs conséquences en évoquant une comparaison avec l'Italie. Enfin, le texte soumis à la réflexion des candidats pour l'exercice d'expression écrite abordait un sujet prégnant en Espagne : celui des langues et du multilinguisme.

Le premier mot du texte de version est le verbe « pensar » à l'impératif, troisième personne (« usted ») qui devait être traduit par « pensez à », « réflechissez à ». Ce premier mot a donné lieu à de multiples erreurs car le mode, le temps et la personne n'ont pas toujours été reconnus. Ecrire « pensez dans cette situation » est une façon de traduire incorrecte car la préposition n'est pas la même en français : on doit écrire « pensez à cette situation » et non « pensez dans cette situation » (du moins dans le cas de cette phrase et avec la ponctuation proposée).

Ont pu être relevées dans cette épreuve de version de nombreuses erreurs de prépositions, d'orthographe (« mayonaise », « si ton médecin t'as dit », « ils sont produit », « séleccionner », « se dilemme », « l'entreprise a créée »…). Un problème récurrent et surprenant est également apparu : l'incapacité à traduire le mot « sevillano » correctement. Alors que le mot « sévillan » était attendu, les mots « sévillien » ou « sévillais » ont été plusieurs fois rencontrés, ce qui n'est pas acceptable à ce niveau. Le mot « galeno » a posé problème, ce qui peut se comprendre même si le sens pouvait être deviné : il devait être traduit par médecin ou par « toubib » dans un registre plus familier et afin de le

différencier du mot « médico ». L'erreur la plus marquante sans doute a été la conjugaison erronée du verbe « dire » en français au passé simple dans la traduction de « usted no es consciente » (texte en espagnol qui n'emploie ni le passé simple ni le verbe «dire»!). La copie proposait en effet : « il se disa conscient »…

Le thème a donné lieu à des erreurs de tous ordres : la imposibilida, un grand, la classa, mustra, gravitad, gravitud, emerida, el glaceberg, ser a sus lados, impossible, ataquarse, reenfuerza, concernados, misera, espiritud… l'adjectif « effroyable » traduit littéralement par « effoyable »… et nous ne pouvons rendre compte ici de toutes les fautes de syntaxes rencontrées…
Nous ne pouvons que conseiller aux candidats de travailler davantage cet exercice. Nombre d'erreurs relèvent d'un manque d'entraînement mais aussi d'un manque évident de lecture en espagnol au cours de la préparation durant l'année. Connaître la conjugaison du présent de l'indicatif en espagnol est un pré-requis indispensable pour passer cette épreuve de langue avec succès.

En ce qui concerne l'expression écrite, le candidat était invité à répondre à deux questions : la première portait sur les principales idées développées dans le texte au sujet de l'importance des langues en Espagne et la deuxième sur le fait que la « coofficialité » des langues représente dans ce pays un réel défi.
Comme l'année précédente, la première question était une question de compréhension globale qui nécessitait cependant de lire attentivement le texte afin de relever les éléments clés qui permettaient d'étayer la réponse.
La deuxième question demandait une réflexion personnelle qui aurait pu être nourrie par une connaissance de l'histoire de l'Espagne et de son passé politique.

Comme l'année précédente, le niveau de langue, la qualité de la syntaxe, la richesse de la démonstration ont constitué les critères qui ont permis de discriminer les candidats. Se contenter de répéter des fragments du texte n'est pas suffisant. Des erreurs grossières de langue comme « se ha imponado » au lieu de « se impuso » ou de « se ha impuesto », « el articulo intitulo », « son convecido », « la idioma locale », « el problemo »… ne devraient pas se trouver dans des copies d'un concours de ce niveau.

Nous ne pouvons qu'encourager les candidats à travailler davantage leur expression en espagnol : lire des articles issus de la presse hispanophone, réviser les conjugaisons, s'entraîner au thème et à l'expression écrite sont autant d'exercices qui ne peuvent être que profitables.

Comme chaque année, nous avons aussi eu le plaisir de découvrir de bonnes copies, ce qui prouve qu'atteindre le niveau requis est tout à fait à la portée des candidats.